



**CANAL
SEINE-NORD
EUROPE**



LA DÉMARCHE PROJETS DES TERRITOIRES

**SOUTENIR LES PROJETS D'AMÉNAGEMENT
DES ABORDS DU CANAL SEINE-NORD EUROPE**

Partenaires de la démarche projets des territoires

SOCIÉTÉ
DU CANAL
SEINE-NORD
EUROPE



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**
Liberté
Égalité
Fraternité





FAIRE DU CANAL SEINE-NORD EUROPE UNE OPPORTUNITÉ DE DÉVELOPPEMENT POUR LES TERRITOIRES

LA DÉMARCHE PROJETS DES TERRITOIRES, C'EST QUOI ?

- + Un dispositif d'aides aux projets utiles au développement économique, à l'attractivité touristique, au cadre de vie des habitants aux abords du futur Canal (mise en valeur du patrimoine bâti, naturel et fluvial, valorisation des paysages, renaturation d'espaces délaissés, voies douces, sentiers de randonnée, infrastructures et services pour les entreprises, accueil des touristes, équipements de loisirs,...) ;
- + Un accompagnement coordonné des partenaires du CSNE pour bénéficier de subventions de l'Etat, de la Région et du Département.

LA DÉMARCHE PROJETS DES TERRITOIRES, POUR QUI ?

Les collectivités territoriales, EPCI et acteurs publics et privés locaux, riverains de la future infrastructure fluviale.

LA DÉMARCHE PROJETS DES TERRITOIRES, COMMENT ?

1/ Informez-vous et téléchargez le modèle de fiche sur le site du Canal Seine-Nord Europe
via www.canal-seine-nord-europe.fr/demarche-projets-des-territoires/
ou en scannant le QR code ci-contre :

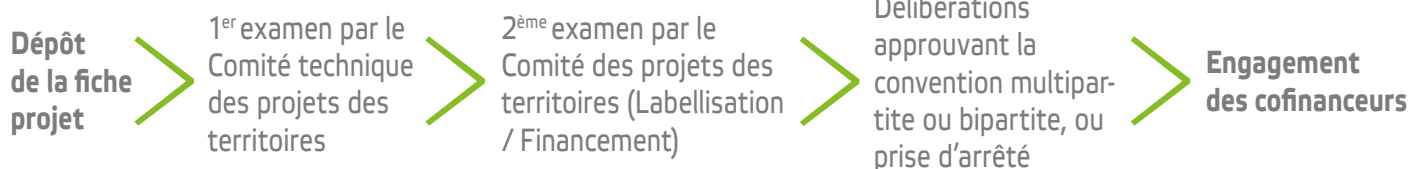


2/ Déposez la fiche de présentation de votre projet auprès de la Région Hauts-de-France, pilote de la démarche, à l'adresse mail dédiée : projetsdesterritoires-csne@hautsdefrance.fr

Pour tout échange préalable, la Société du Canal Seine-Nord Europe se tient à votre disposition :

- + Compiégnois - Noyonnais : compiegnois.noyonnais@scsne.fr
- + Santerre - Haute-Somme : santerre.hautesomme@scsne.fr
- + Artois - Cambrésis : artois.cambresis@scsne.fr

3/ Les partenaires instruisent conjointement les demandes



Partenaires financiers



**SOCIÉTÉ
DU CANAL
SEINE-NORD
EUROPE**